

**L'OCDE se classe dans le peloton de tête pour son ouverture à l'égard de la société civile, d'après le 2006 Global Accountability Project, publié par [One World Trust](#)**

L'OCDE a accueilli la possibilité de coopérer avec l'association britannique : One World Trust pour l'établissement de son **2006 Global Accountability Report**, qui est une évaluation de la transparence globale de 30 organisations internationales, notamment des organisations intergouvernementales (OIG), des organisations non gouvernementales (ONG) et des entreprises transnationales (ETN). L'OCDE est l'une des sept organisations à avoir obtenu, une note globale supérieure à 50 % dans trois des quatre domaines retenus comme critères d'évaluation de la transparence.

C'est en 2002 que l'OCDE a commencé à coopérer avec One World Trust pour définir la transparence, lorsqu'elle était l'une des 18 organisations (non gouvernementales, intergouvernementales et entreprises) à participer au **Global Accountability Project** dont le **Rapport 2006** est l'aboutissement.

Dans le cadre de sa mission, qui est de promouvoir une meilleure gouvernance mondiale, One World Trust s'emploie à rechercher les moyens concrets de permettre aux organisations d'envergure mondiale de mieux répondre aux besoins des groupes sur lesquels elles ont un impact et de veiller à ce que la règle de droit puisse s'appliquer équitablement à tous. One World Trust définit la transparence comme étant les « processus » suivis par une organisation pour s'engager à répondre aux besoins des parties prenantes et à les concilier, dans le cadre de ses procédures de prises de décision et de ses activités, ainsi que pour tenir ses engagements. One World Trust définit quatre dimensions de cette transparence qui sont essentielles pour gérer les exigences de reddition de comptes formulées par les interlocuteurs, parties prenantes, internes et extérieurs à savoir la visibilité ; la participation ; l'évaluation et les mécanismes de traitement des plaintes et de recherche de solutions.

Le Rapport démontre que l'OCDE est l'une des organisations les plus performantes pour ce qui est de l'ouverture à l'égard de la société civile, obtenant sur ce point une note supérieure à 70 %. Pour ce qui est de la participation, une note de 80 % (qui la place au second rang) – lui a été attribuée à l'issue d'une évaluation du respect de l'égalité entre les membres s'agissant du contrôle de l'Organisation et de l'engagement vis-à-vis de ses partenaires extérieurs. L'OCDE est l'une des neuf organisations à avoir défini une politique de diffusion de l'information précisant le type d'information qui doit être diffusé, quand et sous quelle forme, ainsi que les conditions de non diffusion de cette information (voir la [Résolution du Conseil](#)).

L'OCDE est l'une des six (sur 10) organisations intergouvernementales étudiées, à avoir adopté des documents définissant, à l'échelle de l'institution, les modalités de son ouverture à l'égard de la société civile ; l'une des cinq OIG étudiées, à s'être engagée à offrir aux partenaires extérieurs la possibilité d'ouvrir des discussions sur les questions qui les concernent et l'une des quatre OIG à « s'être engagée, avant de souscrire un engagement, à informer les partenaires extérieurs de la finalité de cet engagement et des modalités selon lesquelles ils pourront influencer sur la décision finale ». La note la plus basse obtenue par l'OCDE porte sur le traitement des plaintes provenant des partenaires extérieurs *faute de documents précis et clairs sur l'approche à suivre à cet égard*.

Le rapport One World Trust classe, parmi *les pratiques optimales*, l'existence d'un groupe interne à l'OCDE de coordonnateurs des relations avec la société civile et les Principes directeurs de l'OCDE à l'égard des entreprises multinationales en citant [Principes directeurs pour les entreprises multinationales](#).

### *Prochaines étapes*

One World Trust évaluera une nouvelle série de 30 organisations en 2008, et procèdera dans deux ans, à une nouvelle évaluation des organisations étudiées dans son Rapport de 2006. L'OCDE attend avec intérêt de poursuivre la coopération avec One World Trust dans cette entreprise utile et instructive.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter la Responsable de la coordination avec la société civile à l'OCDE : [Civil Society Coordinator](#).